

**DÉLIBÉRATION**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LOCMIQUÉLIC**

Envoyé en préfecture le 15/06/2023  
Reçu en préfecture le 21/06/2023  
Affiché le  
ID : 056-265600536-20230613-D2023\_010-DE

Le treize juin deux mil vingt-trois à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est rassemblé à la Mairie de Locmiquélic, sous la présidence de Monsieur Eric PATUREL, Président.

Date de convocation : le mercredi 7 juin 2023

**Etaient présents** : Eric PATUREL, Stéphane DRÉANO, Annie BLAIZOT, Marie-Noëlle LE HONSEC, Jean-Yves LE GLOUAHEC, Anne LE LAUSQUE, François NICOLLE, Anne GERMAIN, Joël AUDRAN, Hélène NIO, Erwan MARTEIL.

**Absents excusés** :

**Secrétaire de séance** : Annie BLAIZOT

Monsieur le Président ouvre la séance à 18h30. Madame BLAIZOT est désignée en qualité de secrétaire de séance.

**D2023-010 - APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 AVRIL 2023**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal du 11 avril 2023 adressé le 7 juin 2023 aux membres du CCAS,

Il convient, à ce titre, que les membres du Conseil d'Administration le valident ou demandent à le modifier.

Après que le Conseil d'administration, dûment convoqué, en eut délibéré, le procès-verbal du Conseil d'administration du 11 avril 2023 est approuvé à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures


**- POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le 13 juin 2023

Monsieur PATUREL

Le Président

Madame BLAIZOT  
La secrétaire



[mis en ligne le 16 juin 2023](#)